

Lausanne, le 10 mai 2022

Interpellation urgente

Quels engagements la Municipalité peut-elle prendre pour améliorer la capacité et les conditions de l'accueil d'urgence à Lausanne ? Comment parvenir à l'objectif *zéro personne à la rue* à Lausanne ?

Le 30 avril 2022, le collectif *43m2*, constitué notamment de personnes actives dans le domaine de l'accueil d'urgence à Lausanne, occupait l'esplanade du Palais de Beaulieu. Par cette action, le collectif alertait sur les conséquences néfastes qu'allaient engendrer la fermeture par la Municipalité de deux espaces d'accueil, à savoir le Répit et l'immeuble sis à la Borde 47 (accueil financé par le Canton), dont l'ouverture est réservée à la période hivernale, mais qui avait été étendue en raison de la situation de crise liée à la pandémie de covid-19.

La capacité d'accueil actuelle pour l'hébergement d'urgence à Lausanne est de 128 places, c'est-à-dire 100 de moins qu'avant la fermeture des espaces susmentionnés. Pourtant, la situation des personnes précaires ou vivant dans l'extrême pauvreté ne s'est pas améliorée avec l'arrivée du soleil, loin s'en faut ! Rappelons, comme le mentionne une récente étude de Caritas, qu'une personne sur six vivait, en Suisse en 2019, dans la pauvreté ou était en passe d'y tomber. Les statistiques récentes manquent, mais il ne fait aucun doute que cette situation s'est détériorée avec la crise et que les personnes qui, se trouvant dans les situations les plus alarmantes, n'ont plus accès à un logement, sont également en augmentation.

Par-delà la situation de crise économique et sociale actuelle qui motiverait en soit le renforcement du dispositif bas seuil, la distinction entre périodes hivernale et estivale pose un sérieux problème moral aux soussigné-e-s. Elle sous-entend au fond que ce dispositif ne serait fondé que sur l'objectif de la survie des personnes à la rue, qui se trouve mise en péril en temps de grand froid. Or, pour nous, la température ne devrait pas être un critère déterminant. Avoir un toit la nuit, ne pas être contraint de dormir à la rue est un droit fondamental, et le dispositif d'hébergement d'urgence devrait avoir comme objectif premier de le garantir à toutes et à tous. Ce qui n'est actuellement pas le cas.

Par sa présence, le collectif *43m2* ne faisait pas qu'alerter sur la détérioration de la situation pour les sans-abris à Lausanne, après ces fermetures. Les personnes qui constituent ce collectif ont également mis sur pieds, en quelques heures, une alternative concrète pour accueillir plus de personnes qui sont sans solution d'hébergement. En construisant rapidement un campement et un dispositif d'accueil, certes de fortune, le collectif *43m2* a montré à la population lausannoise et aux autorités que des solutions concrètes peuvent être trouvées. En alertant sur les espaces vides de Beaulieu qui les entouraient, le collectif a également démontré qu'une solution, au moins transitoire, pouvait être apportée au manque de places disponibles, en mettant à disposition de l'accueil d'urgence l'une des halles du Centre qui, en effet, sont, actuellement disponibles pour répondre à ce besoin.

La réponse de la Municipalité rose-verte ne s'est pas faite attendre. Le jour même, la police lausannoise est intervenue sur les lieux, non pour entrer en discussion et envisager une solution à ces problèmes, mais bien pour exiger un démontage immédiat des infrastructures mises en place. Et si une rencontre avec la Municipale en charge a eu lieu mardi 2 mai 2022, cet échange n'a visiblement pas porté ses fruits, puisque la Municipalité n'est entrée en matière sur aucune revendication du collectif et des acteurs-rices du bas-seuil à Lausanne. Ces derniers-ères avait fait connaître leur position par le biais d'une lettre ouverte datant du 7 mai 2022, à savoir l'annualisation des places d'hébergement d'urgence, l'augmentation de la capacité d'accueil et la fin de la répression des personnes qui dorment dans la rue. Des revendications qu'ont régulièrement relayé les élu-e-s d'Ensemble à Gauche au Conseil communal de Lausanne depuis 10 ans et qui, malheureusement, n'ont pas été entendues par la majorité municipale.

De surcroît, la décision de fermer 100 places d'accueil à Lausanne bafoue également la volonté du Conseil communal, qui s'est à plusieurs reprises exprimé en faveur du renforcement de l'hébergement d'urgence à Lausanne, y compris en période estivale. Encore le 10 juin 2020, notre plénum exprimait, par une résolution, le vœu que « la Municipalité envisage tous les moyens possibles pour qu'en matière de logement d'urgence, l'accueil de nuit prévu pendant l'hiver puisse être étendu à un accueil offert aux sans-abris également de jour et sur toute l'année. » La Municipalité s'était alors engagée à avancer dans ce sens. Deux ans après, c'est la déception qui est au rendez-vous.

Comme beaucoup de lausannois-e-s touché-e-s, directement ou indirectement, par la précarité des personnes sans domicile, les soussigné-e-s ont été choqué-e-s par l'attitude de l'exécutif lausannois. Nous ne comprenons en effet pas que, dans la situation de crise actuelle et devant l'augmentation de la précarité à Lausanne et dans le reste du Canton, une Municipalité qui entend défendre la solidarité, l'entraide et qui bénéficie du soutien actif du corps délibérant et des associations qui agissent dans ce secteur, n'ait aucune réponse concrète à apporter au collectif 43m2 et refuse d'envisager une amélioration réelle de l'accueil bas seuil à Lausanne.

L'annonce de la Municipalité d'ouvrir, dans l'immeuble de la Borde 47, 21 studios à l'année pour des personnes exerçant un travail précaire, afin de leur apporter une solution de transition vers un logement plus stable, est évidemment une bonne nouvelle et nous tenons à la saluer. Mais elle ne répond aucunement, ou trop indirectement et insuffisamment, au problème du nombre insuffisant de places pour les sans-abris qui se trouvent à Lausanne.

Compte-tenu de ce qui précède, les soussigné-e-s adressent à la Municipalité les questions suivantes :

- 1) Quelle est la position générale de la Municipalité sur la situation actuelle de l'hébergement d'urgence à Lausanne ?
- 2) Quel est le taux d'occupation des places d'hébergement d'urgence à Lausanne durant les trois dernières années, en distinguant les périodes hivernales des périodes estivales ?
- 3) Combien de personnes en moyenne par soir sont refusées, faute de place, ces trois dernières années, en distinguant les périodes hivernale et estivale ? Durant les pics d'affluence en particulier, jusqu'à combien de personnes ont été contraintes de dormir dehors durant une nuit, faute de place ?
- 4) Pourquoi la ville de Lausanne refuse-t-elle d'entrer en matière sur la location d'une halle de Beaulieu pour répondre au besoin de places supplémentaires d'hébergement d'urgence à Lausanne ? Quels autres lieux pourrait-elle mettre à disposition ?
- 5) Que compte entreprendre la Municipalité pour augmenter le nombre de places d'accueil à Lausanne ?
- 6) La Municipalité envisage-t-elle de maintenir, durant la période estivale, la capacité d'accueil de la période hivernale ? Sinon, pourquoi ?
- 7) De quelle manière la Municipalité réprime-t-elle les personnes qui dorment dans la rue (« camping sauvage ») ? Peut-elle envisager une politique plus tolérante à leur égard ?

Signataires :

Manon Zecca

Pierre Conscience

...

Amis TIMOÛTE
2-1

Darya Felic

...

...

Sagi Kojuncu

Marmoune
Majourat

...

Alto